



ProLexis réseau : un outil de correcteur

Parmi les propositions suivantes, toutes sont aussi choquantes et grotesques les unes que les autres :

- l'hôpital X vient de faire l'acquisition de nouveaux scalpels qui vont être attribués aux aides-soignants afin d'en faire des chirurgiens ;
- le cabinet d'architectes Y vient d'acquérir la toute dernière version d'AutoCAD, qui va être installée sur l'ordinateur de l'expert-comptable afin d'en faire un architecte ;
- le garage Z a investi dans une toute nouvelle boîte à outils qui va être attribuée à l'agent de sécurité afin qu'il devienne mécanicien, immédiatement et sans formation.

La proposition suivante n'est pas moins dénuée de sens : le journal *W* va faire l'acquisition du logiciel ProLexis et l'installer sur les ordinateurs des journalistes afin qu'ils deviennent correcteurs.

Cette situation se retrouve malheureusement dans beaucoup de titres de presse ou de maisons d'édition, et il semble que la connaissance éditoriale dont ils pouvaient à une époque se prévaloir s'est évanouie dans les méandres d'intérêts purement comptables. La culture est un bien de consommation comme les autres – voire sous-évalué : on rapporte au magasin une machine à laver défectueuse mais pas un livre truffé de fautes.

ProLexis est-il pour autant l'ennemi des correcteurs ? Le logiciel, pour peu qu'on sache l'utiliser, peut apporter une aide précieuse – mais encore faut-il être un professionnel de la correction. Les éditeurs et journaux se contentent souvent de l'acheter sans même en connaître le contenu, en espérant avoir trouvé là le moyen de remplacer les correcteurs.

C'est ignorer un peu vite que ProLexis est avant tout un outil de correcteur, qui présuppose la connaissance de la grammaire, de l'orthographe, de la typographie et de l'orthotypographie.

I. – ProLexis réseau : logiciel et gestionnaire de groupes

ProLexis dans sa version réseau est un logiciel destiné à analyser des textes (orthographe, typographie et grammaire dans une moindre mesure) à l'aide d'un moteur d'analyse agrémenté de dictionnaires et de chartes typographiques communs aux utilisateurs. Toutefois, l'utilisation du logiciel ne se révèle véritablement pertinente dans le cadre d'un usage collectif que *via* le gestionnaire de groupes, lequel permet d'éditer et de modifier les règles typographiques à suivre, mais surtout de les adapter à l'usage d'un éditeur, d'une collection, d'une publication. Le gestionnaire de groupes permet d'adapter et de faire évoluer les différentes marches typographiques qui peuvent être en usage.

1. Le logiciel

Le logiciel ProLexis permet l'analyse orthographique et orthotypographique de textes. Il suffit de démarrer une analyse dans Word, InDesign ou Xpress, et le logiciel, dans un premier temps, va gérer les substitutions automatiques (par exemple le remplacement des apostrophes non typographiques ou de formules figées fautives et récurrentes). Une fois cette première

analyse effectuée, le logiciel procède au remplacement automatique des espaces fautives. Enfin, la dernière fenêtre d'analyse s'ouvre et propose des corrections grammaticales, orthographiques et orthotypographiques. Toutefois, ces corrections sont proposées en vue d'une analyse, qui ne peut être effectuée que par un professionnel de la correction. ProLexis ne corrige pas les participes passés, il signale d'éventuelles erreurs qu'il faut analyser.

Exemple : les phrases « la Marseillaise que j'ai **entendue** chanter était enjouée » et « la Marseillaise que j'ai **entendu** chanter était enjouée » sont toutes les deux grammaticalement correctes. Dans la première, *Marseillaise* est le gentilé de l'habitante de la ville de Marseille. Étant donné que le COD, la Marseillaise, accomplit l'action de l'infinitif qui suit le participe passé, celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec ledit COD. En revanche, dans la seconde phrase *Marseillaise* désigne l'hymne de la France. Le COD n'accomplit pas l'action de l'infinitif et reste donc invariable. ProLexis signale que la seconde phrase est fautive et ignore donc une subtilité grammaticale de la langue française essentielle. Un correcteur professionnel de chair et d'os, lui, verra une faute orthotypographique dans la seconde phrase et la corrigera ainsi, sans toucher au participe passé : « La *Marseillaise* que j'ai entendu chanter était enjouée. » Le logiciel n'est donc en mesure ni de déceler la subtilité grammaticale de la phrase ni de proposer la seule correction adéquate, *Marseillaise* en italique (ou entre guillemets), puisque c'est un titre d'œuvre.

L'utilisateur de ProLexis doit donc être en mesure de procéder à des analyses rigoureuses et subtiles de la langue afin de déterminer ce qui doit être corrigé ou pas. Et, comme on le voit dans l'exemple ci-dessus, certaines propositions fautives seront ignorées (le cas où la phrase « la Marseillaise que j'ai entendue chanter était enjouée » désigne l'hymne et est donc fautive).

Par ailleurs, le logiciel propose aussi de corriger des fautes qui n'en sont pas, et par là même d'introduire des erreurs dans un texte propre. ProLexis ne permet pas de détecter les usages adverbiaux de *brut* ou *net*. Ainsi, le moteur de correction proposera de remplacer « 1 650 euros brut » par « 1 650 euros bruts ». En revanche, le syntagme « 1 650 euros bruts », qui est à corriger, sera analysé mais non signalé par le logiciel.

Car c'est un des défauts du logiciel que de procéder à une analyse par bonds, qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble du texte. Cela veut dire que ProLexis sert à balayer un texte qui a déjà été lu et corrigé, et qu'il sert à traquer les dernières fautes qui peuvent éventuellement rester ou à corriger automatiquement les espaces fautives.

Le logiciel ProLexis, dans sa version brute (ou même agrémentée des quelques bons dictionnaires proposés à la vente) est à peine plus performant que le correcteur de Word, et il l'est surtout en termes de typographie. Mais dire cela du logiciel revient à dire qu'une truelle ne fait pas de bons murs ou qu'un scalpel ne fait pas de bonnes opérations chirurgicales. L'outil n'est rien sans l'ouvrier. ProLexis peut prendre toute sa dimension au travers de l'usage du gestionnaire de groupes, car c'est par ce biais que seront en partie corrigées les imperfections d'analyse du logiciel.

2. Le gestionnaire de groupes

Le gestionnaire de groupes est un panneau d'interface qui permet de gérer la version réseau du logiciel. Un groupe désigne un ensemble de chartes, de dictionnaires et d'utilisateurs et les interactions que ceux-ci sont autorisés à avoir dans le cadre d'une analyse de texte.

Le gestionnaire de groupes permet de créer des chartes typographiques pour différentes publications, avec leurs dictionnaires propres ou partagés ; il permet de déterminer si l'orthographe classique ou réformée s'applique, si les capitales sont accentuées ou pas, si les répétitions de mots doivent être signalées, etc.

Plus important encore, le gestionnaire de groupes propose un ensemble d'outils qui permettent d'intervenir dans les chartes typographiques, de les faire évoluer – ou tout simplement de les créer. C'est aussi *via* le gestionnaire de groupes que les marches typographiques vont pouvoir être appliquées lors de l'analyse, grâce à des formules, intégrées une par une dans leurs versions juste et fautive, formules elles-mêmes composées de variables créées et enrichies par l'utilisateur.

Exemple : si dans une publication toutes les durées sont au court (par exemple « 6 mois » au lieu de « six mois »), il y a moyen d'intégrer ce paramètre au moteur de correction par la création de formules et de variables numériques. Il faut tout d'abord créer un ensemble de variables doubles, les nombres de un à deux cents (version fautive) puis de 1 à 200 (version juste), la version au court correspondant à la version au long. Cela veut dire qu'il faut rédiger des listes, sans faute bien entendu (« vingt » au lieu de « vingt »), sinon la moindre erreur se répercute en tant que correction lors de l'analyse. Cela veut aussi dire qu'il faut prendre en compte le féminin et le masculin (« vingt et un » et « vingt et une »). Appelons cet ensemble de variables [¿au_court?] (les points d'interrogation indiquant que ces variables intègrent une version fautive et une version juste). Il convient à présent de créer l'ensemble de variables simples des durées (heures, jours, mois, années, etc.), que nous appelons [durées]. Il ne reste plus qu'à créer deux formules, une fautive et une juste, afin que le logiciel propose la correction des durées au long en durées au court : [¿au_court][espace][durée] (la fautive) et [au_court?][espace insécable][durée] (la bonne). Une fois ces formules et variables intégrées à une charte typographique *via* le gestionnaire de groupe, les analyses du moteur de correction proposeront systématiquement des durées au court, avec une espace insécable. Bien entendu, ces variables sont susceptibles de changements (il est par exemple judicieux de passer de 200 à 400, car les durées supérieures à 200 ne sont pas traitées dans ce cas de figure), et c'est le travail d'un correcteur que de rédiger sans faute et de faire évoluer ces ensembles, harmonieusement.

Afin de créer la formule inverse pour une publication dans laquelle les durées sont au long, il suffit de dupliquer les variables et d'intervertir leurs valeurs respectives (fausses et justes), en prenant en compte qu'il faudra toutefois créer une liste pour les noms masculins et une liste pour les noms féminins (« 21 heures » et « 21 mois », mais « vingt et une heures » et « vingt et un mois »).

Le gestionnaire de groupes permet aussi de corriger les erreurs que le moteur de correction pourrait introduire. Ainsi, dans la section des corrections automatiques, il suffit de signaler que « euros bruts » (ou « € bruts ») doit être remplacé par « euros brut » (ou « € brut »), en gardant à l'esprit que l'utilisateur de ProLexis devra tout de même procéder à une analyse : en effet, si « 1 506 € bruts » doit être remplacé par « 1 506 € brut », le logiciel proposera la correction de la phrase « les salaires sont en euros bruts », qui ne comporte pas de faute. Toutefois, mieux vaut que le logiciel propose une correction qui sera refusée par un utilisateur averti plutôt qu'il ne laisse passer une faute.

Enfin, par des formules complexes et associées, il y a possibilité de tendre à des corrections très poussées, qui sont développées et enrichies sur le long terme, par un travail régulier.

Exemple : la faute « l'article L. 1131-1 et L. 1132-2 du code du travail » est très courante dans certaines publications. Il convient de faire une formule car les chiffres changent, mais aussi les lettres des articles ou la coordination (« l'article R. 2152-1 à 2152-7 »).

Il faut donc faire deux formules, une fautive :

« L'article[insécable][Lettre d'article de code].[insécable][nombre ordinal à trois ou quatre chiffres]-[nombre ordinal à un ou deux chiffres] [conjonction/préposition] [Lettre d'article de

code].[insécable][nombre ordinal à trois ou quatre chiffres]-[nombre ordinal à un ou deux chiffres] »

Une juste :

« Les articles[insécable][Lettre d'article de code].[insécable][nombre ordinal à trois ou quatre chiffres]-[nombre ordinal à un ou deux chiffres] [conjonction/préposition] [Lettre d'article de code].[insécable][nombre ordinal à trois ou quatre chiffres]-[nombre ordinal à un ou deux chiffres] »

Et indiquer dans le gestionnaire de groupes que celle-ci remplace celle-là,

Où les variables sont les suivantes :

[Lettre d'article de code] = L, D ou R

[nombre ordinal à trois ou quatre chiffres] = nombres de 100 à 8331 (déterminé par l'utilisateur expert, voir ci-dessous)

[conjonction/préposition] = et, ou, à

[insécable] = espace insécable.

La même procédure est à refaire pour les articles au format « L. [4 chiffres]-[un ou deux chiffres]-[un ou deux chiffres] » et les différentes combinaisons possibles.

Afin de traiter tous les cas, il faut donc créer près de dix formules fausses et justes.

Le gestionnaire de groupes est l'outil le plus puissant de ProLexis, étonnamment ignoré, et nul besoin de créer un nouveau métier afin d'exploiter pleinement ses possibilités. C'est un outil de correcteur.

Le logiciel, dans sa structure, prend en compte cette nécessité de gestion par un professionnel, non seulement *via* l'usage du gestionnaire de groupes, mais aussi en distinguant deux types d'utilisateurs : l'utilisateur du moteur de correction, sur lequel il n'a pas ou peu d'influence, et l'utilisateur expert, qui a accès au gestionnaire de groupes.

II. – ProLexis : différents utilisateurs indispensables

L'utilisateur habituel de ProLexis est l'utilisateur du moteur de correction, il analyse ce qui est proposé (c'est donc un travail de correcteur) et suggère l'enrichissement des dictionnaires locaux, dédiés à la publication sur laquelle il travaille. Cela se fait *via* le dictionnaire temporaire, qui sert d'interface, de tampon. En effet, les mots suggérés ne sont transférés vers les dictionnaires qu'après validation d'un utilisateur expert, ils apparaissent tout d'abord dans un onglet du gestionnaire de groupes. L'utilisateur expert, quant à lui, travaille à l'enrichissement non seulement de la carcasse de ProLexis, mais aussi des dictionnaires et de la charte *via* les propositions des autres utilisateurs.

1. L'utilisateur habituel : gestionnaire de conflits

Il n'a pas toute latitude dans le paramétrage du logiciel et applique les règles de correction qui sont préparées dans le gestionnaire de groupes. Il doit toutefois être un correcteur professionnel, car les analyses à effectuer ressortissent de ce champ de compétences. Si le moteur de correction suggère des problèmes, attire l'attention de l'utilisateur sur de possibles erreurs – en les expliquant –, près de 80 % des propositions de correction sont refusées par un correcteur professionnel, après analyse. Une grande partie de son travail consiste aussi à identifier et à gérer les conflits entre le moteur de correction et les formules créées dans le gestionnaire de groupes.

Exemple : le logiciel est en mesure de détecter les usages adverbiaux de *brut* et *net* grâce à des formules et un ensemble de variables créés dans le gestionnaire de groupes. Toutefois, l'ignorance de l'usage adverbial de ces mots persiste toujours dans le moteur de correction.

Cela veut dire que lors de la première phase d'analyse, lors des remplacements automatiques, l'utilisateur devra déterminer tous les usages adverbiaux de *brut* et *net*, et que lors de la dernière phase de correction le moteur proposera de corriger de nouveau ce qui l'a été auparavant. Par exemple, le logiciel propose dans un premier temps de corriger « euros bruts » par « euros brut » dans « 1 650 euros bruts », puis il propose de corriger dans la seconde phase d'analyse « 1 650 euros brut » par « 1 650 euros bruts ». Deux propositions contradictoires qui peuvent en embrouiller plus d'un...

Toutefois, ces conflits sont un maigre prix à payer si on les compare au confort de travail d'un correcteur peut obtenir avec des formules et des variables suffisamment bien établies.

2. L'utilisateur expert : le gestionnaire de groupes

L'utilisateur expert, qui paramètre et configure le gestionnaire de groupes, est la déclinaison moderne du métier de correcteur. Loin d'abandonner la grammaire, la typographie ou l'orthographe, il les décline *via* ProLexis afin d'en unifier l'usage lors de la correction d'une publication par différents intervenants. La création des formules et des variables exige la même faculté d'analyse que dans une correction « papier » ou à l'écran. Il faut en outre prévoir tous les cas de figures d'une formule, et surtout les adapter au gré des problèmes qui se présentent.

Exemple : une faute des plus courantes, dans les fractions, consiste à écrire « $1/5^e$ » au lieu de « $1/5$ » – le logiciel Word met même automatiquement le *e* en exposant. La faute n'est pas détectée par ProLexis. Il est toutefois très simple de créer une formule dans le gestionnaire de groupes et les variables qui vont avec. Toutefois, l'utilisateur expert devra déterminer sur quel champ de variables cela va s'appliquer. En effet, si $1/5$, $1/12$, $1/3$ sont les fractions parmi les plus courantes, selon la nature des textes, d'autres cas peuvent se présenter. Une première série de variables, les numérateurs et les dénominateurs, pourra aller de 1 à 30. Mais dès que se présente dans un texte une fraction qui ne respecte plus ces variables ($12/35$, $45/31$), le moteur de correction n'est plus en mesure de détecter les fautes qui ne sont pas définies par la formule fautive ($12/35^e$). Il faut donc modifier les variables (les étendre jusqu'à 100, par exemple).

L'utilisateur expert a donc un travail non seulement de création de formules et de variables, mais aussi de veille. Il identifie les fautes qui passent encore au travers du tamis de ProLexis, modifie les formules dans ce sens, travaille à résoudre ou à minimiser les conflits entre le moteur de correction et les formules qu'il a identifiés ou que les utilisateurs ont fait remonter. Il enrichit les dictionnaires, les fait vivre et évoluer. Enfin, il crée des chartes typographiques à usage unique et précis, qui servent à nettoyer certains types de textes.

Exemple : il y a un moyen très simple de remplacer automatiquement les guillemets français par des guillemets anglais dans une citation. Il suffit de créer une charte typographique dont l'usage exclusif est de remplacer le signe « par “ et le signe » par ”. L'utilisateur de ProLexis sélectionne le texte à traiter, la charte typographique « Guillemets citations » et analyse la sélection. Toutes les corrections sont automatiquement proposées, il n'a plus qu'à les valider.

ProLexis a donc toutes les qualités et les défauts d'un très bon outil : il ouvre des possibilités sans nombre, mais n'est rien sans un gestionnaire averti et professionnel, sans un correcteur. Son utilisation est donc une belle opportunité pour tous les correcteurs, celle de voir leur métier évoluer grâce à un outil performant. Mais, et c'est là l'inquiétude de beaucoup de professionnels, l'ombre d'un gâchis monumental plane sur la profession : qu'un outil qui offre de telles possibilités soit placé entre des mains non expertes qui ne sauraient qu'en faire.